



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Israël et territoires palestiniens

Question au Gouvernement n° 2062

Texte de la question

CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN

M. le président. La parole est à M. Hervé de Charette, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Hervé de Charette. Monsieur le ministre des affaires étrangères, dites-nous jusqu'à quand l'Europe, et avec elle la France, va continuer de supporter sans réagir la politique réactionnaire du Gouvernement israélien à l'égard du peuple palestinien. *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.)*

Le Gouvernement israélien décide de construire 1 600 nouveaux logements dans la partie arabe de Jérusalem, qu'Israël occupe depuis quarante ans sans aucun droit. Que fait l'Europe ? Rien.

La malheureuse population de Gaza est enfermée dans une vaste prison à ciel ouvert où des milliers de familles sont livrées à la misère, au milieu des ruines laissées par la guerre déclenchée par l'armée israélienne. Que fait l'Europe ? Rien

La colonisation se poursuit inlassablement en Cisjordanie. Que dit l'Europe ? Rien.

Des milliers de Palestiniens sont détenus dans les prisons et les camps israéliens sans jugement et sans droit. Que dit l'Europe ? Rien. Toujours rien.

Monsieur le ministre, les provocations récentes du Premier ministre israélien, son intention délibérée de rendre impossible quelque négociation que ce soit avec les dirigeants palestiniens, ont atteint un niveau qu'on avait sans doute jamais connu dans le passé.

Tous dans cette assemblée, nous souhaitons pour Israël un avenir de paix, de sécurité et de prospérité, mais nous sommes nombreux à refuser de sacrifier le peuple palestinien à l'intolérance et à l'aveuglement du gouvernement israélien d'aujourd'hui.

Plus encore qu'au ministre des affaires étrangères, je m'adresse au *French Doctor* qui s'est toujours intéressé aux droits de l'homme dans le monde. *(Exclamations.)*

Je vous en supplie : entendez l'appel de la Palestine, qui depuis des années, subit l'injustice de l'Histoire. *(Applaudissements.)*

M. le président. La parole est à M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes.

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur de Charette, j'ai bien entendu votre éloquent constat. Permettez-moi de le juger un peu excessif. *(Protestations sur les bancs du groupe SRC.)*

Vous ne proposez pas plus d'action que vous ne dénoncez l'inaction. Permettez-moi de vous dire que si nous sommes d'accord, hélas, sur tous les points que vous avez cité, qu'il s'agisse de la poursuite de la colonisation ou la situation insupportable à Gaza, vous ne pouvez pas dire que l'Europe ne fait rien.

M. Roland Muzeau. Bien sûr que si !

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères*. Que peut-on faire alors que tous les jours, à toutes les réunions, non seulement nous dénonçons mais nous proposons également. Nous avons, à partir de la conférence de Paris, mis au point avec Salam Fayad, Premier ministre palestinien, des projets qui se poursuivent jour après jour. La situation a changé en Cisjordanie, même si elle est encore extrêmement difficile. La situation ne change pas à Gaza, et nous le dénonçons. Le Président de la République a prononcé les mêmes mots à la Knesset et à Ramallah : nous n'avons jamais accepté l'annexion de Jérusalem Est, nous n'avons jamais accepté la poursuite de la colonisation, nous avons fortement dénoncé la construction de 1 200 appartements annoncée au moment de la visite du Vice-Président américain Joe Biden.

Nous poursuivons ces efforts, et nous essayons d'être présents sur place. Que pouvons-nous faire d'autre, dites-le moi ?

M. Roland Muzeau. Agissez sur les accords de coopération !

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères*. Avez-vous une idée sur ce que nous pourrions opposer pour être efficace ? Nous n'en avons pas beaucoup, alors nous faisons, et l'Europe avec nous, beaucoup de choses. Ne soyez pas injuste.

Données clés

Auteur : [M. Hervé de Charette](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2062

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 25 mars 2010